

# Inscriptions BETTEX et DEAUVILLE 2012



La période d'inscription pour les séjours d'hiver est du 1<sup>er</sup> septembre au 30 novembre 2011  
La période d'inscription pour les séjours d'été est du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril 2012.

Je vous rappelle que les périodes de vacances scolaires sont réservées aux actifs

## Tarifs pour l'Amicale

## Chèque de réservation

Appt. n° 12 →	205 €	100 €
Appt. n° 13 →	95 €	50 €
Appt. n° 14 →	175 €	100 €
Appt. n° 15 →	310 €	100 €

**Attention :** Il sera perçu par appartement pour les personnes invitées un complément.

**15€** pour les appartements 12-13 et 14 - **30€** pour l'appartement 15

Nota : Le séjour minimum est de 7 jours ( 6 nuits ) du dimanche au dimanche.



Les inscriptions pour Deauville sont prises à tous moments, les week ends et les périodes scolaires sont réservés aux actifs. Les mid-week sont réservés aux retraités et seront confirmés par le CE un mois avant votre départ.

Les tarifs ci-dessous comprennent la location et les charges.

	Apt 11	Apt 13	Apt C11	Apt C22	Maison
<b>Tarif mid-week</b>					
Basse saison (oct., nov., déc., janv., fév.)	180,00 €	180,00 €	140,00 €	155,00 €	140,00 €
Moyenne saison (mars, avr., mai)	210,00 €	210,00 €	160,00 €	180,00 €	160,00 €
Haute saison (juin, sept)	260,00 €	260,00 €	200,00 €	220,00 €	200,00 €

**Attention :** Il sera perçu par appartements pour les personnes invités un complément de :  
Maison : 15€ Apt C11 et C22 : 20€ Apt A11 et A13 : 30€

Les inscriptions sont envoyées à l'Amical des Anciens Aérospatiale (AAA/MU) à l'aide du formulaire ci-joint et votre correspondant est : **Jacques BENTAMER** 98 rue de La Bruyère  
78300 POISSY

Tél. : 01 30 74 00 95 - E-mail : [jacques.bentamer@orange.fr](mailto:jacques.bentamer@orange.fr)



*Amicale des Anciens  
de AEROSPATIALE  
Etablissement des Mureaux*

*66, route de Verneuil  
78130 Les Mureaux*



# Inscription **BETTEX** Année **2012**

Nom : .....

Prénom : .....

Téléphone : .....

Fax : .....

Email : .....

Adresse : .....

## PARTICIPANT (S) AU SEJOUR

Noms	Prénoms	Date de naissance

Date du séjour BETTEX : .....

Mode de règlement :

Appartement n°      Tarif : .....

Paiement comptant: .....

Acompte de                    : .....

Solde de                        : .....  
(1 mois avant le départ)

(Les clés ne seront remises par le CE qu'après accord de l'Amicale de l' AAAMU)

**Je déclare avoir pris connaissance du Règlement et l'accepte.**

Le      /      / 20

Signature

# REGLEMENT POUR VOTRE INSCRIPTION

## NOTA 1

Pour vous inscrire, vous devez obligatoirement être adhérent à jour de votre cotisation auprès de l'Association des anciens AAA/MU.

En cas de plusieurs demandes sur la même période pour un même appartement, les conditions d'attributions sont les suivantes :

la priorité sera donnée au demandeur n'ayant pas utilisé le Bettex au cours de l'année N-1 en cas d'égalité, un tirage au sort sera effectué.

( L'année N va du 1<sup>er</sup> décembre de l'année N-1 au 1<sup>er</sup> décembre de l'année N.

## NOTA 2

Les appartements mis à votre dispositions par le CE sont situés dans un chalet en copropriété. Nous devons respecter les règles de vie de celle-ci et par respect des autres copropriétaires. (bruits, tapages nocturnes ect....)

Les animaux de compagnies ne sont pas acceptés, règlement du CE. Néanmoins, toute demande sera examinée avec attention.

Les arrivées s'effectueront le dimanche à partir de 14h et le départ le dimanche suivant avant 10h.

## NOTA 3

Les clés se prennent le jeudi avant votre départ auprès du service tourisme du CE et se rendent le lundi auprès du même service.

Un chèque de caution de 153 Euros à l'ordre du CE EADS/ST est à remettre à ce même service, il vous sera rendu lors de la remise des clés.

Les chèques de réservation, de règlement sont à rédiger à l'ordre de l'AAA/MU et à adresser à Monsieur Jacques BENTAMER 98 rue de La Bruyère 78300 qui a en charge la gestion du planning.

Vous devez adresser votre règlement définitif 1 mois avant votre départ.

## NOTA 4

Les inscriptions sont faites sous la responsabilité morale et juridique de l'adhérent signataire.

En cas d'annulation de réservation sans motif, la caution sera conservée par l'association.

Toutefois pour des motifs de santé où événement familial grave, le remboursement total où partiel sera effectué après analyse du dossier par l'AAA/MU.

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Adresse du chalet :

Chalet Panorama Mont-Blanc

307 route des Communailles

Le Bettex

74170 SAINT-GERVAIS-LES-BAINS

Numéros de téléphone des appartements :

12-	F3	04 50 93 16 18
13-	STUDIO	04 50 93 16 56
14-	F2	04 50 93 16 22
15-	GRAND F3	04 50 93 16 73



*Amicale des Anciens  
de AEROSPATIALE  
Etablissement des Mureaux*

*66, route de Verneuil  
78130 Les Mureaux*



# DEAUVILLE

## Fiche inscription

### 2012

Nom : .....

Prénom : .....

Téléphone : .....

Email : .....

Adresse : .....

.....

### PARTICIPANT (S) AU SEJOUR

Noms	Prénoms	Dates de naissance

Date du séjour DEAUVILLE : .....

Mode de règlement :      Chèque     

Appartement n°      Tarif : .....

Paiement comptant: .....

Le chèque sera encaissé dès la confirmation

(Les clés ne seront remises par le CE qu'après accord de l'Amicale de l' AAA/MU

**Je déclare avoir pris connaissance du Règlement et l'accepte.**

Le      /      / 200

Signature

# REGLEMENT POUR VOTRE INSCRIPTION

## NOTA 1

Pour vous inscrire, vous devez obligatoirement être adhérent à jour de votre cotisation auprès de l'Amicale des anciens AAA/MU.

En cas de plusieurs demandes sur la même période pour un même appartement, les conditions d'attributions sont les suivantes :

Il sera tenu compte de la date d'inscription, en cas d'égalité, la priorité sera donnée au demandeur n'ayant pas utilisé le BETTEX au cours de l'année N-1

S'il subsiste encore une égalité, un tirage au sort sera effectué.

( L'année N va du 1<sup>er</sup> décembre de l'année N-1 au 1<sup>er</sup> décembre de l'année N.

## NOTA 2

Les appartements mis à votre dispositions par le CE sont situés dans immeuble en copropriété. Nous devons respecter les règles de vie de celle-ci et ne pas gêner les autres copropriétaires. (bruits, tapages nocturnes ect....)

Les animaux de compagnies ne sont pas acceptés, règlement du CE.

Les arrivées s'effectueront le lundi à partir de 14h et le départ le vendredi suivant avant 10h.

## NOTA 3

Les clés se prennent le jeudi avant votre départ auprès du service tourisme du CE et se rendent le lundi suivant auprès du même service.

Un chèque de caution de 300 Euros à l'ordre du CE EADS/ST est à remettre à ce même service, il vous sera rendu lors du retour des clés.

Les chèques de réservation et de règlement sont à rédiger à l'ordre de l'AAA/MU et à adresser à Monsieur Jacques BENTAMER 98 rue de La Bruyère 78300 POISSY qui a en charge la gestion du planning.

## NOTA 4

Les inscriptions sont faites sous la responsabilité morale et juridique de l'adhérent signataire.

En cas d'annulation de réservation sans motif aucun remboursement sauf remplacement.

Toutefois pour des motifs de santé où événement familial grave, le remboursement total où partiel sera effectué après analyse du dossier par l'AAA/MU.